

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE Séance du 11 mai 2026

Délibération n° 2026.05.36

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 4 mai 2026

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 4 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze mai à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie – salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Florent BARBAFIERI, Maxence BIGNIER, Marie-Laure BOURRAND, Rémy CHAVANNE-TRICHARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Jacky MENICHON, Gaëlle RAYNAUD et Carole SOULIER

Excusé : Mmes et M. Valérie CALLARD, Nadine DESHENRY SABATINO, Alexandra PRAT et Christophe WAÏT

Monsieur Maxence BIGNIER est élu secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués au Service Départemental Métropolitain d’Incendie et de Secours (SDMIS)

L'échelon communal constitue le premier niveau d'organisation des secours, chargé d'assurer la protection immédiate de la population. En cas d'évènement survenant sur le territoire communal, le maire exerce la fonction de directeur des opérations de secours et coordonne les moyens locaux en lien avec le commandant des opérations de secours.

A ce titre, il incombe au maire d'assurer la coordination locale des dispositifs de sécurité civile et de veiller à la mise en œuvre des mesures nécessaires sur le territoire communal.

Afin d'accompagner les communes dans l'exercice de ces prérogatives en matière de sécurité civile, il y a lieu de désigner un correspondant incendie et secours au sein du conseil municipal.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal désigne :

- **Monsieur Gilles ASSANT, délégué titulaire**
- **Monsieur Christophe WAÏT, délégué suppléant**

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur- Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Maxence BIGNIER

